

FCU Côte d'Opale - Dunkerque
Centre universitaire des Darses
Avenue Maurice Schumann
BP 5526 - 59140 Dunkerque
03 28 23 70 80

Contacts administratifs
FCU Côte d'Opale - Boulogne
Centre universitaire Capécure
Quai Robert Masset – Entrée C
Bassin Napoléon
BP 758 - 62324 Boulogne sur mer
03 21 99 45 40

FCU Côte d'Opale - Calais
Centre universitaire de la mi-voix
Rue Ferdinand Buisson
62100 Calais
03 21 46 55 20



VAPP

Validation des Acquis Professionnels et Personnels

Objectifs

La VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) permet de faire reconnaître ses expériences professionnelles, personnelles, bénévoles et de formation afin de s'inscrire à toute formation universitaire sans avoir le diplôme qui y donne un accès de plein droit (art D.613-38 et suivants du code de l'éducation).

Public concerné

Toute personne âgée de plus de 20 ans qui ne possède pas le diplôme normalement requis et qui a interrompu ses études depuis 2 années (ou 3 années en cas d'échec à l'examen).

Tarifs

Gratuit

Accessibilité aux personnes handicapées

<https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-egalite-sante/etudes-handicap/>

Étapes d'une VAPP

- Analyse de la demande
- Dépôt du dossier de VAPP au service FCU avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, justificatifs d'emploi, de formations et de diplômes)
- Etude de la recevabilité de votre dossier par la commission VAPP
- Notification par courrier de la décision finale, sachant que cette décision n'est valable que pour l'année en cours et ne dispense pas de l'inscription à l'université ni de l'étape de sélection de certaines filières